

Un investissement de plus de 177 000 \$ aux habitations Vimont

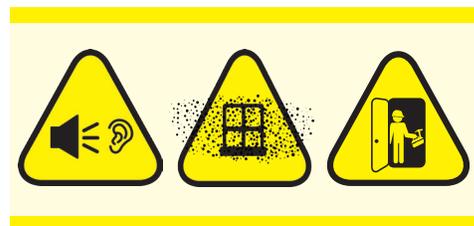


Des travaux de rénovation de plus de 177 000 \$ seront effectués aux habitations Vimont, situées au 530, rue Viau. Ces travaux toucheront les portes et les fenêtres, les balcons et les garde-corps, l'escalier intérieur avant, le stationnement ainsi que les vides sanitaires et le sous-sol. Les travaux ont commencé vers la fin d'octobre et se termineront en février 2013.

Les travaux occasionneront des dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, va-et-vient des ouvriers. Pendant les travaux aux balcons, les locataires ne pourront pas y avoir accès. Ils devront aussi permettre aux ouvriers d'entrer dans leur logement pour tous les travaux qui devront y être effectués. L'entrepreneur vous avisera lorsque votre collaboration sera nécessaire.

Exceptionnellement, les travaux de remplacement des portes et des fenêtres doivent se faire en hiver, car ces éléments sont dans un état très avancé de détérioration, et il faut les remplacer le plus rapidement possible.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **25 octobre** dernier, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre d'information** aux habitations Vimont. Les locataires présents ont été informés sur la nature des travaux par **Caroline Stewart**, agente de liaison, et **Isabelle Breault**, directrice de projets.

Lors de cette rencontre, il a été demandé que la grande fenêtre dans le salon puisse s'ouvrir. Malheureusement, la réglementation en vigueur ne permet pas l'installation de fenêtres coulissantes et compte tenu des dimensions de celle-ci, il n'est pas possible d'opter pour un autre modèle qui s'ouvre différemment. Par contre, les fenêtres qui seront installées dans les escaliers communs comprendront une partie ouvrante.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
Les planchers des balcons seront remplacés et les garde-corps seront repeints rouge-bourgogne.	Les planchers sont endommagés et les garde-corps sont rouillés.	Meilleure étanchéité des balcons Esthétique améliorée
La porte arrière de l'immeuble sera remplacée.	Cette porte est brisée et laisse entrer l'eau de pluie par son seuil.	Meilleure étanchéité
Le gypse des murs et du plancher dans la cage d'escalier arrière au sous-sol sera remplacé.	Les travaux sont rendus nécessaires à cause des infiltrations d'eau sous la porte arrière de l'immeuble.	Meilleure intégrité du bâtiment
La première volée de l'escalier intérieur commun à l'avant sera remplacée.	La structure d'acier de l'escalier est corrodée.	Sécurité accrue
La céramique du plancher de l'entrée principale sera refaite.	Cette réparation est nécessaire à la suite des travaux dans l'escalier.	Esthétique améliorée
Des travaux de lignage et d'identification des places seront effectués dans le stationnement.	La peinture existante a besoin d'être rafraîchie.	Meilleure identification
L'arbre mature en face de l'immeuble sera émondé.	Plusieurs branches surplombent les balcons.	Plus grande quiétude des locataires

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR (SUITE)

LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA, PRÉPAREZ VOS FENÊTRES POUR LA VENUE DES OUVRIERS.



ENLEVEZ TOUT CE QUI SE TROUVE À MOINS D'UN MÈTRE (3 PIEDS) DES FENÊTRES. N'OUBLIEZ PAS DE RETIRER LES CLIMATISEURS DES FENÊTRES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait toutefois pas gêner l'accès. Son usage est réservé à l'entrepreneur et est destiné aux déchets industriels uniquement. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**



Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



L'ENTREPRENEUR

Banexco est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Vimont. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS VIMONT

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Caroline Stewart
- ◆ Surveillant de travaux :
Martin Martel
- ◆ Directrice de projets :
Isabelle Breault



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Patrick Edsell
- ◆ Agent de location :
Francis Caron
- ◆ Organisatrice communautaire :
Nathalie Dufort



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Charles Allain
et Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.